

Les ordures ménagères

Compétence déléguée à la Communauté de Communes des Côteaux du Girou

Suite à la dissolution du SIVOM Montastruc-Verfeil, le 31 décembre 2012, c'est la Communauté de Communes des Côteaux du Girou (C3G) qui possède et exerce directement la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés pour le compte de notre Commune.

La collecte

Calendrier Collecte :

Visualiser le fichier «calendrier collecte OM 2020.pdf» en ligne

Visualiser le fichier «Planning_jours_ferries_2020.pdf» en ligne

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte :

- * le mardi, toutes les semaines, très tôt le matin
- * de ce fait, sortir le bac le lundi soir

Le tri sélectif (bac couvercle jaune) est collecté en porte à porte :

- * le vendredi, des semaines paires (consulter le calendrier pour connaître le numéro des semaines)
- * de ce fait, sortir le bac le jeudi soir des semaines paires.

La collecte du verre est volontaire et centralisée :

- * Colonne de récupération au centre du village, sur la placette derrière l'abri bus.

Stockage des bacs

- * Entre 2 collectes, les bacs doivent être retirés du bord de la route et repris par les usagers
- * Cas particuliers des bacs de regroupement : en raison de l'éloignement de certaines habitations au regard de l'axe de passage du camion, quelques bacs de regroupements sont prévus.

La déchetterie de Garidech - zone de l'Ormière

- * lundi, mercredi, vendredi, samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- * dimanche : de 9h à 12h et de 13h à 17h30
- * dépôt des déchets verts, gravats, huiles de vidange, batteries et encombrants
- * à l'exclusion des pneus, de l'amiante et des bouteilles de gaz

Pour en savoir plus sur la compétence exercée par l'intercommunalité, consultez leur site en suivant le [lien suivant](#)